



COORDINATION SUD (SOLIDARITE URGENCE ET DEVELOPPEMENT)

INDICE DE TRANSPARENCE: 2,5

Indice 2,5: Les statuts sont entièrement disponibles et parfaitement lisibles. Pour les aspects financiers, seul le rapport d'activité de 2003 est disponible, mais ne présente pas le détail du budget (notamment le financement). Cette donnée serait d'autant plus précieuse que, pour les exercices 2003-2005, l'avis de la Cour des Comptes est réservé sur la gestion de la Coordination SUD.

CONTACT

Coordination SUD
14, passage Dubail
75010 PARIS
Té : 01 44 72 93 72
Fax : 01 44 72 93 73
sud@coordinationsud.org

SITE (S)

www.coordinationsud.org

STATUT

Coordination SUD est une association loi 1901 qui rassemble, selon un principe de subsidiarité, des associations françaises de solidarité internationale. Elle est destinée à :

« alimenter le débat sur les politiques de coopération, l'action humanitaire et les stratégies de développement ;
assurer la représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics français et de tout autre partenaire, public ou privé, national ou international ;
mobiliser l'opinion publique en faveur de la solidarité internationale ;
mettre en oeuvre des outils techniques bénéficiant aux associations membres actifs et associés. »

Le [statuts](#) sont disponibles sur le site.

Extraits

Plate-forme des ONG françaises auprès de l'Union européenne, la Coordination SUD assure la coordination des Associations Françaises de Solidarité Internationale (AFSI). Son siège est situé dans le même bâtiment qu'une autre ONG plate-forme, le Centre de Recherche et d'Informations pour le Développement (CRID), à Paris, qui est également un des fondateurs de la Coordination SUD.

Coordination SUD est composée de cinq collèges (article 4 - Composition). Quatre collèges de membres actifs : le premier collège, collège des collectifs fondateurs (CLONG-Volontariat, Coordination d'AGEN et CRID); le deuxième collège, collège des collectifs adhérents; le troisième collège, collège des associations adhérentes directes, non membres des collectifs composant le premier et le deuxième collèges; le quatrième collège, collège des personnes qualifiées, personnes physiques admises sur décision exceptionnelle du Conseil d'administration; et le cinquième collège, collège des membres associés.

Coordination SUD est administrée par un Conseil d'administration (article 9 – Conseil d'administration) composé au minimum de douze membres et de dix-neuf au maximum. Les administrateurs sont répartis entre quatre collèges, des collectifs fondateurs, des collectifs adhérents, des associations adhérentes directes et des personnes qualifiées. De la composition du Conseil, on doit retenir que le pouvoir appartient aux trois fondateurs, puisque le nombre des représentants du collège des associations adhérentes directes et du collège des collectifs adhérents soit le même et ne soit pas au total supérieur au nombre des représentants du collège des collectifs fondateurs. De la même manière, le Conseil peut coopter, s'il le décide, un membre parmi les personnes qualifiées.

OBJET

Créée en 1994 par trois collectifs fondateurs, Coordination SUD rassemble une centaine d'ONG dans le cadre de la confédération qu'elle forme avec six collectifs constitutifs (Clong Volontariat, Cnajep, Coordination d'Agen, Crid, Forim, Groupe initiatives) et ses ONG adhérentes directes. Son action est concentrée sur deux missions de soutien aux ONG françaises : un appui à l'échelle internationale et une aide à l'accès aux financements.

Article 2 des statuts: Objectifs:

- alimenter le débat sur les politiques de coopération, l'action humanitaire et les stratégies de développement ;
- assurer la représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics français et de tout autre partenaire, public ou privé, national ou international ;
- mobiliser l'opinion publique en faveur de la solidarité internationale ;
- mettre en oeuvre des outils techniques bénéficiant aux associations membres actifs et associés.

ORGANISATION

Directeur exécutif : Renaud Colombier

Conseil d'administration

Président : Henri Rouille d'Orfeuil

Secrétaire général : Anne Hery

Trésorier : Xavier Boutin

Vice-président : Brice Monnou

Vice-président : Michel Brugiere

Vice-président : Bernard Pinaud

Vice-président : Jean-Louis Vielajus

Françoise Vanni

Anne Chetaille

Serge Allou

Nicolas Beroff

Denis Brante

Jacques Ould Aoudia

Patrick Edel

Michel Roy

Les administrateurs sont issus des cinq collèges qui composent Coordination SUD. Quatre collèges de membres actifs : le collège des collectifs fondateurs, CLONG-Volontariat, Coordination d'AGEN et CRID ; le collège des collectifs adhérents ; le collège des associations adhérentes directes ; le collège des personnes qualifiées ; le collège des membres associés.

EFFECTIFS

12 permanents.

BUDGET

Environ 1,25 millions d'euros en 2004, dont 750 000 de subventions provenant du ministère des Affaires Etrangères.

FINANCEMENTS

Inconnus.

Rapport d'observations définitives de la Cour des Comptes pour les exercices 2002 et 2003 (2005)

« La Cour avait relevé que la présentation des comptes de Coordination SUD ne distinguait pas suffisamment les subventions publiques, et que des subventions provenant d'organismes faisant appel à la charité publique (la Fondation de France par exemple) étaient assimilées indûment à des fonds privés. »

ACTIVITES ET PUBLICATIONS

Les activités et les publications de la Coordination SUD sont destinées à sa mission première : le soutien logistique et doctrinaire aux activistes. Son site constitue une plate-forme de travail et propose des guides d'actions, des bases de données sur les moyens de financements, des agendas et la présentation des organisations clés. A ce titre, SUD organise des sessions de formations sur les thèmes : Accès aux cofinancements institutionnels français et européens ; accès aux financements multilatéraux et bilatéraux ; stratégies, fonctionnement et organisation des ONG en France ; appui sur les méthodes et pratiques d'action au Sud.

Campagnes

Coordination SUD, plate-forme de soutien et de partenariats pour les « ONG françaises de solidarité internationale » coordonne et diffuse toutes les campagnes organisées par ses membres.

En 2006, Participation au FSM de Mumbai en janvier et mis en place d'un partenariat avec VANI

- Participation à la Conférence de la CNUCED à Sao Paulo en juin et poursuite du programme de partenariat avec ABONG

- Participation à la préparation du G8 de Sea Island de juin
- Préparation de la campagne française "2005, plus d'excuse !"
- Contacts avec des plates-formes nationales d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique de l'Ouest et en Ethiopie
- Anniversaire des 10 ans de Coordination SUD en septembre : 600 personnes réunies et édition de l'ouvrage collectif : "Les ONG dans la tempête mondiale"
- Création de la Commission Agriculture et Alimentation
- Mise en place d'un groupe de travail sur la parité dans les ONG
- "Crise des cofinancements" des ASI en début d'année et propositions sur le partenariat MAEE - ASI en septembre et novembre
- Poursuite du programme Synergie Qualité
- Co-organisation du Séminaire de Paris du Processus de Palerme en décembre
- Organisation du centre de ressources en 3 services : appui aux financements, appui à l'organisation des ONG françaises et appui à celles du SUD

LIENS ET RÉSEAU

Le Président a été un temps au cabinet du ministre de la coopération, Jean-Pierre Cot.

LIENS

Coordination SUD portail des ONG françaises, propose, par définition un nombre considérable de liens, classés thématiquement :

- Liens financements ;
- Glossaire ;
- Les ressources liens des autres sites ;
- Europe ;
- Centres et instituts de recherche ;
- ONG ;
- Collectifs et plateformes ;
- Institutions ;
- Emploi, Volontariat et formation ;
- Portails et répertoires pour les associations.A